

Index AI : PRE01/517/2011  
10 October 2011

## **Cambodge. Les Nations unies doivent prendre des mesures pour assurer l'avenir du Tribunal des Khmers rouges**

Siegfried Blunk, co-juge d'instruction international des Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC), a démissionné, évoquant des déclarations émises par le gouvernement cambodgien et pouvant être perçues comme une tentative d'ingérence dans le travail du tribunal. À cette annonce, Amnesty International a déclaré :

« On a vraiment l'impression que le gouvernement cambodgien a tenté d'influencer, et donc de saper, le travail des CETC. Le gouvernement a en particulier cherché à limiter le nombre de cas traités par le tribunal, devant lequel ne sont traduits qu'une poignée d'individus poursuivis pour la mort de plus d'un million de personnes et pour les déplacements de population, l'utilisation de la torture et les persécutions à très grande échelle », a déclaré Sam Zarifi, directeur du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Toute tentative de la part du gouvernement cambodgien d'influencer le travail des CETC porte atteinte à l'ensemble du tribunal et risque ainsi de priver de justice les victimes des Khmers rouges et le peuple cambodgien tout entier. L'ingérence politique compromet également une chance unique pour les CETC de servir de modèle de justice pour les tribunaux nationaux du Cambodge », a déclaré Sam Zarifi.

« Il est essentiel que les Nations unies assurent l'avenir de ce tribunal, en veillant à ce qu'il respecte les normes internationales d'équité des procès en matière d'indépendance et d'impartialité. Les Nations unies doivent réclamer au gouvernement cambodgien des garanties indiquant qu'il n'interférera pas dans les procédures du tribunal et il faut qu'elles fassent clairement savoir que toute tentative pour influencer le travail des CETC obligerait l'ONU à revoir son engagement », a déclaré Sam Zarifi.

Siegfried Blunk est le premier haut responsable à citer publiquement l'ingérence apparente du gouvernement dans le travail du tribunal pour démissionner des CETC.